

Communiqué du PCF concernant la Poste

Dans le cadre du nouveau contrat de présence postale territoriale 2017-2019 et prétextant une baisse de fréquentation calculée sur des critères qui lui sont propres, la Direction de la Poste a décidé de réduire l'amplitude horaire d'ouverture au public du bureau d'Andrest de 30 h à 18 h hebdomadaires. Cette décision a été contestée par le Maire et les habitants réunis au sein du collectif « Touche pas à ma Poste » qui proposaient une ouverture du bureau à 24 h par semaine.

De même, la commission de présence postale territoriale saisie de cette demande lors de sa réunion du 1^{er} août, a adressé une requête à la Direction de la Poste proposant une poursuite de la concertation avec la mairie d'Andrest en lui accordant une ouverture postale à 24 h hebdomadaires durant au moins 1 an, profitant ainsi de cette période pour établir un diagnostic partagé du taux de fréquentation réel.

Malgré ces différentes démarches, le Groupe La Poste a bien mis en place son organisation initiale et ce de manière unilatérale, faisant fi de l'avis et de la population et des élus locaux.

C'est inadmissible ! : La Poste doit assurer ses missions de service public pour tous et partout. C'est un instrument majeur de l'égalité des territoires et un outil de lutte contre la fracture numérique et l'isolement

Est-il besoin de rappeler que, depuis sa privatisation, elle compte l'Etat comme actionnaire majoritaire, et bénéficie de l'effort financier des contribuables via le Fond de péréquation (174M€ /an) ou encore du Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (1 Milliard sur les 3 dernières années);

Est-il besoin de rappeler que la Communauté de Communes a financé les locaux parfaitement adaptés et en très bon état car datant de moins de quatre ans ;

Est-il besoin de rappeler que les travaux complémentaires nécessaires à la pose d'un distributeur automatique de billets ont été très coûteux, et que celui-ci n'est toujours pas en place.

Dans le même temps, la restructuration des services a des conséquences néfastes sur les conditions de travail, les emplois et donc la qualité du service rendu aux habitants, suscitant la colère des agents en grève à Pierrefitte durant 15 jours mais aussi à Lourdes ou Rabastens de Bigorre.

Les élus communistes étaient présents et/ou ont apporté leur soutien :

Marie Pierre Vieu députée Européenne, Yolande Guinle Conseillère régionale, et Jean Buron Conseiller départemental ont écrit à la Direction de la Poste, à la Préfète et à la présidente de la commission départementale de présence postale afin de soutenir la démarche du collectif citoyen, et des salariés en grève.

Ce soutien est guidé par le fait que le Service Public est le bien commun de ceux qui n'en ont pas d'autre.

La fédération des Hautes-Pyrénées du parti communiste français aura à cœur de poursuivre les mobilisations et de mettre en œuvre les actions militantes et rassembleuses nécessaires afin que vivent et perdurent nos Services Publics.